

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# **RESION Polyester Pigment Paste**

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

**RESION Polyester Pigment Paste** 

N° de produit

PR81

Identifiant unique de formulation (UFI)

5Q10-W05J-X00M-W0DX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Additif

Descripteurs d'utilisation (REACH)

Secteur d'utilisation	La description
LCS "IS"	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
LCS "F"	Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)
LCS "PW"	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU 19	Bâtiment et travaux de construction
Catégorie de produit	La description
PC 1	Adhésifs, produits d'étanchéité
PC 9a	Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC 9b	Charges, mastics, enduits, pâte à modeler
Catégorie de processus	La description
PROC 19	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
PROC 5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Catégorie d'article	La description
AC 13	Articles en plastique
Catégorie de rejet dans l'environnement	La description
ERC 2	Formulation de préparations
ERC 5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
ERC 8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
ERC 8f	Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

# Utilisations déconseillées

Aucune connue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

**Polyestershoppen BV** 

Oostbaan 680



2841 ML Moordrecht Netherlands +31 85 0220090

Personne à contacter

C-.....:

### Courriel

info@polyestershoppen.nl

Fiche de données de sécurité rédigée le 22/06/2023

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

Sans objet.

Mention d'avertissement

Sans objet.

Mention(s) de danger

Sans objet.

Conseil(s) de prudence

Générales

-

**Précautions** 

-

Intervention

-

Stockage

-

Élimination

\_

### Contient

Aucune connue.

Autre étiquetage

UFI: 5Q10-W05J-X00M-W0DX

# 2.3. Autres dangers

#### Autre

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.



#### 3.2. Mélanges

Ne contient pas de substances dont la déclaration est obligatoire

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

#### **Autres informations**

-

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### Contact cutané

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : Consultez un médecin.

#### Contact visuel

En cas de contact avec les yeux: Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) jusqu'à ce que l'irritation cesse. Retirez les éventuelles lentilles de contact.

#### Ingestion

Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche avec de l'eau et restez avec elle. Ne donnez jamais rien à boire à la personne. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

# Brûlure

Sans objet.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune connue.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune connue.

# Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée. Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

# 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection.



### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Les compatibilités en matière de conditionnement

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

# Température de stockage

Sec, frais et bien ventilé

# Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

### DNFI

Aucune information disponible.

### PNFC

Aucune information disponible.

# 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

# Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

# Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

#### Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

### Mesures techniques

Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

# Mesures d'hygiène

Se laver les mains après utilization.



# Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

# 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

### Généralités

Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

### Équipements respiratoires

Situation de travail	Туре	Classe	Couleur	Normes	
Lorsque la ventilation du local est insuffisante		Classe 1 (Faible capacité)	Marron	EN14387	

### Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Utilisez des vêtements de travail spéciaux	-	-



### Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes	
Caoutchouc nitrile	0,2	> 240	EN374-2, EN374-3, EN388	



# Protection des yeux

Туре	Normes
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166



# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Pâte

Couleur

Plus de couleurs

Odeur

Caractéristique

Seuil olfactif (ppm)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

рН

Densité (g/cm³)

1,75 (20 °C)

Viscosité

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

# Changement d'état

Point de fusion (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Point d'ébullition (°C)



2501

#### Pression de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

# Densité de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Température de décomposition (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)

### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)

270

#### Inflammabilité (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Inflammation spontanée (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

### Limite d´explosivité (% v/v)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

### Propriétés explosives

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

# Capacités oxydantes

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

### Solubilité

# Solubilité dans l'eau

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

# n-octanol/coefficient d'eau

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

### Solubilité dans la graisse (g/L)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### 9.2. Autres informations

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune connue.

# 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiquë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets sur le long terme

Aucune connue.

#### **Autres informations**

Aucune connue.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune connue.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

### Catalogue Européen de Déchets (CED)

Sans objet.

# Étiquetage spécifique

### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.



### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	14.1 14.2 ONU Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 : PG*	14.5. Env**	Autres informations :
ADR		-	-	-	-
IMDG		-	-	-	-
IATA		-	-	-	-

<sup>\*</sup> Groupe d'emballage

#### **Autre**

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Sans objet.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Limites d'utilisation

Aucune particulière.

# Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

Protection contre les accidents majeurs - Categories / Substances dangereuses désignées Sans objet.

### Autre

Sans objet.

### Sources

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant

l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

LCS "IS" = Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

LCS "F" = Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

LCS "PW" = Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU 19 = Bâtiment et travaux de construction

PROC 19 = Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

PROC 5 = Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PC 1 = Adhésifs, produits d'étanchéité

PC 9a = Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC 9b = Charges, mastics, enduits, pâte à modeler

<sup>\*\*</sup> Dangers pour l'environnement



AC 13 = Articles en plastique

ERC 2 = Formulation de préparations

ERC 5 = Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC 8c = Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC 8f = Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

#### Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

COV = Composés Organiques Volatils

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique

CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique

DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

ds = les déchets spéciaux

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

sc = les autres déchets soumis à contrôle

scd = autres déchets soumis à contrôle qui nécessitent un document de suivi

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SE = Scenario d'Exposition

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

#### Autre

Conformément à l'Article 31 de REACH, ce produit ne requiert pas de fiche de données de sécurité. Cette fiche de données de sécurité a été créée volontairement afin de fournir des informations pertinentes comme spécifié dans l'Article 32 de REACH.

# Homologué par

H.A.B.

### Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la



rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques. Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit. Pays-langue : FR-fr